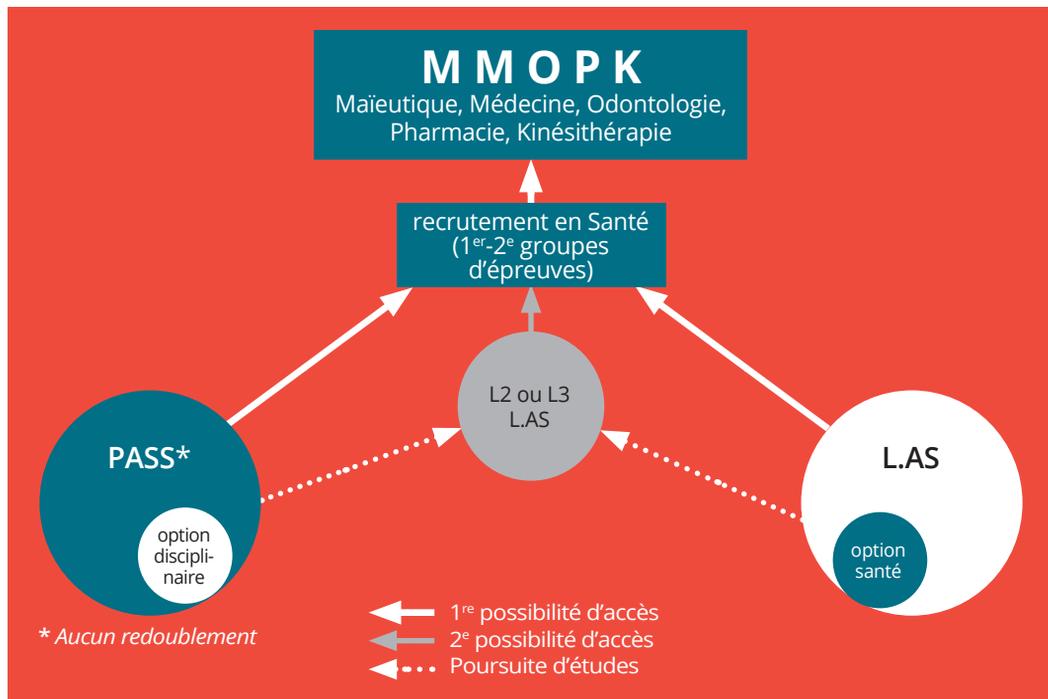


ACCÈS AUX FILIÈRES DE SANTÉ



L'accès aux filières de santé s'effectue par deux voies différentes :

> Parcours d'accès spécifique santé (PASS)

> Licences accès santé (L.A.S)

L.A.S à l'Université de Rennes 1 :

- Portail BECV - Biologie, environnement, chimie du vivant
- Portail DSP - Droit-Science politique (*site de Rennes*)
- Portail EG - Economie-Gestion
- Portail IE - Informatique et électronique
- Portail MA - Mathématiques et applications
- Portail PCGS - Physique, chimie, géosciences.

L.A.S à l'Université Rennes 2 :

- Psychologie
- STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (*accès Kiné par le parcours M2R*)

L.A.S à l'Université Bretagne Sud (UBS) :

- Droit
- Économie
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre

L.A.S à l'Université de Caen

(uniquement pour l'accès en Odontologie)

Modalités d'accès

1. Soumettre sa candidature à une ou plusieurs filières MMOPK.
2. Valider le PASS, ou l'année de L.A.S en 1^{re} session + valider l'option.
3. Suivant les résultats, admission directe ou passage devant un jury pour un oral de 20 mn.

IMPORTANT : chaque étudiant.e dispose seulement de 2 chances pour rejoindre l'une des filières MMOPK.